

Conditions d'accès

**Certificat d'Université en Médiations familiales –
Médiation relative au droit de l'entreprise –
Médiation civile— Relations de travail et sécurité
sociale— Médiation et pouvoirs publics.**

Accès aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (type long ou type court) avec ou sans expérience professionnelle ; possibilité d'accès via la VAE pour les candidats pouvant justifier de minimum cinq années d'expérience professionnelle et/ou personnelle en lien avec la formation visée (sur dossier d'admission).

L'accès direct aux formations spécialisées est accordé aux personnes ayant réussi la partie "Tronc commun" en médiation dispensée à l'UMONS ou dans un centre de formation agréé par la Commission fédérale de médiation. Si la formation a été suivie dans une autre université/un autre centre de formation, un dossier de candidature doit être remis au Service Formation continue. L'admission est conditionnée par ce dossier et un éventuel entretien.

Modalités d'inscription

Le candidat devra introduire un dossier d'admission. Celui-ci devra être envoyé au Service Formation Continue :

par mail : formation.continue@umons.ac.be

par voie postale : Service Formation Continue,

22, Place du Parc - 7000 Mons

Le dossier d'admission comprendra :

- le formulaire d'admission (complété, daté et signé)
- une copie du document d'identité
- une lettre de motivation
- une copie de(s) diplôme(s)
- les attestations relatives aux formations complémentaires suivies ainsi que les demandes de dispenses éventuelles.

Droits d'inscription

Les droits d'inscriptions s'élèvent à 1000€ pour le tronc commun et à 1000 € par module de spécialisation et 1500 € pour deux modules de spécialisation au choix (à l'exception du module « médiations familiales ») s'ils sont suivis en même temps durant la même année. Possibilité d'étalement du paiement .

Coordinateurs académiques:

Willy Lahaye et Annette Bridoux

Intervenants:

W. Lahaye (professeur et chef du service de Sciences de la Famille, UMONS), **A. Bridoux** (chargée d'enseignement UMONS, avocate, médiatrice familiale, sociale, civile et commerciale agréée, présidente de l'association pour la médiation familiale (AMF) et de l'asbl Espacifique et formatrice à l'Institut de formation judiciaire (IFJ)), **C. Bedoret** (magistrat à la Cour du Travail), **C. Ghys** (thérapeute, formatrice en médiation et superviseuse), **J. Bastin** (avocat, médiateur familial agréé, administrateur des asbl AMF et Espacifique), **B. Demonty** (président de l'Association francophone des professionnels formés à l'orientation solutions (AFPS), psychothérapeute et formateur d'adultes), **L. Drousie** (médiateur social, familial, civil et commercial agréé, spécialiste en communication sociale, membre de la commission fédérale de médiation et administrateur des asbl AMF et Espacifique), **I. Vancraenenbroeck** (avocate, juge de paix suppléant, médiatrice familiale, sociale, civile et commerciale agréée, administratrice des asbl AMF et Espacifique), **N. Debouche** (avocate et médiatrice sociale, civile et commerciale agréée et administratrice des asbl AMF et Espacifique), **T. Bériault** (médiateur agréé, avocat, co-président de l'Institut de médiation dans l'espace francophone (IMEF) et professeur à l'université du Québec Sherbrooke), **E. Jacubowitz** (avocat et médiateur avec les pouvoirs publics agréé, membre de la commission fédérale de médiation).

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ EN MEDIATION

*Médiations familiales
Médiation relative au droit de l'entreprise
Médiation civile
Relations de travail et sécurité sociale
Médiation et pouvoirs publics*

Sous la direction de



Prof. W. LAHAYE

Place du Parc, 18 - 7000 MONS

willy.lahaye@umons.ac.be

065/37 31 58

Année académique 2021-2022

Objectifs de la formation

Au terme de la formation:

- Les participants auront acquis une compétence professionnelle de médiateur disposant d'un savoir, savoir-être et savoir-faire appropriés à la médiation.
- Les participants auront acquis une compétence d'écoute empathique, de communication et de gestion des conflits.
- Ils seront capables de gérer l'expression des émotions, de rechercher les intérêts et besoins des parties, de générer des pistes de solutions de manière créative.
- Ils seront capables d'appliquer les connaissances théoriques en droit, en psychologie, en sociologie, dans les matières liées à la médiation.
- Les participants auront intégré les règles de déontologie et d'éthique du médiateur telles qu'exigées par le code de déontologie du médiateur imposé par la CFM.
- Ils seront aptes à discerner l'opportunité de la médiation, ou le renvoi vers un autre professionnel.
- Ils seront capables de mettre en œuvre le processus en vue de faire surgir un accord de médiation.
- Ils seront capables de rédiger les écrits imposés par la loi.

Délivrance du certificat

L'entière du programme (tronc commun et spécialisation) mène à l'obtention d'un certificat d'université, moyennant une présence suffisante aux activités d'apprentissage et la réussite des épreuves d'évaluation.

Programme

Le certificat comprend une partie commune et cinq spécialisations:

1. Un tronc commun:

Notions de communication et de conflit, de violence et de harcèlement, initiation à la médiation, à son processus, principes généraux de la médiation, droit et aide légale, sociologie et psychologie en lien avec la médiation, rôle et statut du médiateur, apport et rôles des parties, des conseils et experts, déontologie et éthique, intervention des tiers payants, médiation à distance par voie électronique et exercices pratiques.

2. Un module spécifique au choix:

Médiations familiales:

Éléments de droit dans les affaires familiales en conformité avec le programme de la CFM, éléments de psychologie et de sociologie de la famille en ce compris les effets psychologiques des conflits familiaux, les relations et dynamiques familiales et la place des enfants et adolescents en médiation, initiation à la médiation internationale, multiculturelle et à distance en matière familiale, médiation familiale en pratique, stage.

Médiation civile et Médiation relative au droit de l'entreprise (les deux modules doivent être suivis ensemble):

Notions de droit civil et commercial en conformité avec le programme de la CFM, médiation civile et commerciale, initiation à la médiation internationale, multiculturelle, exercices pratiques, stage.

Relations de travail et sécurité sociale:

Notions de droit du travail et de la sécurité sociale en conformité avec le programme de la CFM, la médiation sociale en ce compris les dimensions humaines, relationnelles et matérielles du travail, les acteurs, le bien-être et les conflits interpersonnels et collectifs au travail, initiation à la médiation internationale, multiculturelle et à distance, exercices pratiques, stage.

Médiation et pouvoirs publics:

Les notions de droit et médiation avec les pouvoirs publics en conformité avec le programme de la CFM, médiation internationale, multiculturelle et à distance, exercices pratiques, stage.

Méthodologie

Pour chaque cours, une pédagogie interactive avec alternance:

- 1) d'apports théoriques multidisciplinaires (communication, médiation, psychologie, sociologie, droit)
- 2) d'exercices pratiques: études de cas, jeux de rôle, travail écrit et supervision, stage de recherche. Un descriptif et des références seront fournis aux étudiants afin de rendre plus profitable la participation aux cours.

Horaire

Module tronc commun et module médiations familiales : respectivement 103 et 70 heures (cours, travaux personnels et stages) réparties sur toute l'année les vendredis après-midi et/ou les samedis matin en dehors des congés scolaires.

Modules de médiation : droit de l'entreprise, civile, relations de travail et sécurité sociale, pouvoirs publics : respectivement 34 heures (cours, travaux personnels, stages) dispensées les vendredis après-midi et/ou les samedis matin en dehors des congés scolaires.